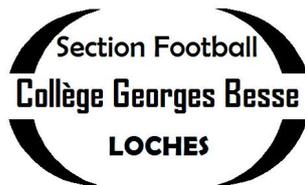


<http://clg-georges-besse-loches.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article606>



Qu'est-ce que c'est ?

- Section football -



Date de mise en ligne : vendredi 12 mai 2023

Copyright © Collège Georges Besse Loches 37 - Tous droits réservés

C'est un partenariat entre le ministère de l'éducation Nationale, représenté par le collège de secteur (G. Besse), et la Fédération Française de Football (FFF), représentée par le club partenaire (Loches Athletic Club Football) tout cela étant mis en place dans le cadre d'une convention officielle.

Elle a pour objectif de concilier pratique sportive et réussite scolaire en proposant des horaires d'entraînement adaptés à la pratique sportive ainsi qu'un suivi plus régulier.

La section football du collège s'adresse à tous les élèves de la 6e à la 3e., licenciés FFF, qui veulent progresser et se perfectionner dans cette activité.

Recrutement :

La section sportive s'adresse à des élèves motivés et désireux d'évoluer à un niveau départemental ou régional.

Le recrutement se fait sur la base d'une sélection sportive (tests individuels, matchs, jeux) et d'une commission d'admission, présidée par le principal du collège, qui se réunit et propose la liste définitive des admis après étude des dossiers scolaires.

Suivi Scolaire :

Il est assuré en partie par M. Guertin, responsable pédagogique de la section sportive et également professeur d'EPS. Il assure le lien entre la partie scolaire et sportive, veillant à ce qu'aucune d'entre elle ne s'exerce au détriment de l'autre. Il assure la coordination entre les différents acteurs : les élèves, les parents, les intervenants, les professeurs et l'administration.

Suivi Sportif :

Le volume d'entraînement est de deux fois deux heures hebdomadaire (temps de trajet et change compris) sur les installations du complexe sportif du Grand Vau avec un encadrement diplômé et reconnu.

Les entraînements sont assurés par le responsable technique : Kévin Maraffon (BEF).

Et sur certaines séances, il sera assisté de Clément Guertin (Professeur d'EPS au collège).

Les actions éducatives et sportives :

Afin de mieux connaître le monde du sport. La section sportive essaie tous les ans d'organiser différents événements comme :

[-] la venue d'un professionnel du sport

[-] La visite d'un centre de formation.

[-] La participation à des compétitions (UNSS Excellence)

Mais également d'autres interventions qui permettent d'éduquer le sportif de demain.

[-] Une intervention sur l'arbitrage.

[-] Une intervention sur la nutrition du sportif.

Les obligations des élèves :

Tout élève adhérent à une Section Sportive a l'obligation d'adhérer à l'Association Sportive de son collège afin de le représenter dans le cadre des compétitions UNSS Excellence. L'élève s'engage dans le cadre d'une charte qu'il s'engage à respecter en la signant.